

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion du 28 avril 2009 de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le jeudi 25 juin 2009 à 9 heures à l'hôtel Villa Didon à Carthage à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. - Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2008.
 - Rapports, général et spécial, des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2008.
 - Approbation du bilan et de l'état de résultat de l'exercice 2008.
2. Quitus aux Administrateurs.
3. Affectation du résultat.
4. Renouvellement et nomination des administrateurs.
5. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes.
6. Validation des décisions du Conseil d'Administration.
7. Questions diverses.

A cet effet, nous vous faisons parvenir ci-joint :

- Une copie du rapport du Conseil d'Administration ainsi que le projet de résolutions.
- Une copie du document d'information en vue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

P/Palm Beach Hôtels Tunisia

P/Sami LOUKIL



PROJET DE RESOLUTIONS

Première Résolution :

Après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les opérations de l'exercice 2008 ainsi que les explications données en cours de séance, l'assemblée Générale Ordinaire approuve sans réserve aucune le bilan et l'état de résultat.

Elle approuve en outre les opérations et les mesures traduites par ces états ou résumées par le rapport du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour la gestion au titre de l'exercice 2008.

Cette résolution est adoptée à

Troisième résolution :

L'assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2008 soit -2 695 418 DT comme suit :

Amortissements Différés	-1 590 856 DT
Résultat déficitaire à reporter	-1 104 562 DT
Résultat déficitaire de l'exercice 2008	-2 695 418 DT

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2008 en amortissements différés et déficits reportables.

Quatrième résolution : renouvellement du mandat des administrateurs :

L'assemblée Générale Ordinaire, conformément au nouveau code des sociétés commerciales et aux dispositions statutaires, décide :

- de renouveler pour une période de 3 ans, à compter de l'exercice 2009, le mandat des administrateurs : Monsieur Mongi LOUKIL, Sami LOUKIL, Mehdi LOUKIL, la Société Carthage Tours, la Société Sicav Plus et Monsieur Tawfik GARGOURI.

Cinquième résolution : Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes :

L'assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des commissaires aux comptes Monsieur Moncef BOUSSANOUGA et Monsieur Fethi NEJI pour une nouvelle période de trois ans et ce à compter de l'exercice 2009.

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve toutes les opérations et conventions passées avec les Sociétés du Groupe : Carthage Tours, Palm Beach Palace Djerba et Palm Beach Gestion: opérations entrant dans le cadre de l'activité normale de la Société.

Cette résolution est adaptée à :

Septième Résolution :

Après lecture du procès verbal du Conseil d'Administration du 28 avril 2009 l'assemblée approuve les décisions y afférentes.

Cette résolution est adoptée à

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour faire tout dépôt et publications légales.

Cette résolution est adoptée à